



## **Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Apahau Samedi 19 janvier 2019, INHA**

La séance est ouverte à 10h00. Le Président, Arnauld Pierre, accueille par un mot de bienvenue les membres présents à cette assemblée générale et soumet aux voix l'approbation du précédent procès-verbal : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport moral**

Le dossier « brûlant » de l'année écoulée a été celui de **l'Académie de France à Rome**. Arnauld Pierre rappelle les principaux problèmes qui se posaient aux yeux de la communauté des historiens de l'art conduisant à la minoration de la place de notre discipline (absence d'historiens de l'art parmi les six membres du jury de recrutement en dépit du décret du 4 août 2017 fixant les conditions de sélection et d'accueil des pensionnaires, diminution considérable du nombre des pensionnaires historiens de l'art, marginalisation du chargé de mission en histoire de l'art, qui ne siège plus au conseil d'administration et qui est passé sous la tutelle directe de la directrice de la Villa Médicis). Ces griefs ont été transmis par lettre à Madame Françoise Nyssen, Ministre de la Culture, en date du 16 avril 2018, sous la double signature de Christine Peltre, présidente du CFHA, et du président de l'Apahau. Réponse en a été reçue le 13 juin suivant : constatant que « l'histoire de l'art devant jouer un rôle essentiel [à l'AFR] en contribuant à l'approfondissement des connaissances et en offrant une mise en perspective propre à nourrir les artistes qui y résident », la Ministre assure « que le recrutement du prochain chargé de mission pour l'histoire de l'art sera réalisé en tenant compte du plus haut niveau d'exigence scientifique selon une procédure que [la Ministre] souhaite exemplaire. » Une ouverture était faite au sujet du jury en demandant à nos deux associations de formuler des propositions de personnalités, APAHAU et CFHA se sont accordés sur les noms de Michel Hochmann et Dominique de Font-Réaulx, acceptés par la Ministre, qui siègeront donc dans le prochain jury courant février 2019. Il est à noter que la Ministre, dans son courrier, regrettait par ailleurs la faible proportion de candidatures d'historiens de l'art (6% en 2018), ce qui devrait changer si l'AFR confirmait ces signes d'ouverture en faveur de notre discipline.

L'APAHAU a été auditionnée en juin 2018 par le **Conseil supérieur des programmes** au sujet de l'enseignement de l'histoire des arts en lycée. Arnauld Pierre et Olivier

Bonfait ont pu faire valoir la spécificité de l'histoire de l'art et de ses méthodes au cours d'un entretien marqué par une grande qualité d'écoute et qui s'est d'ailleurs prolongé bien au-delà de l'horaire prévu. Resté en lien avec le chargé de mission pour les Humanités au CSP, l'APAHAU a pu consulter des textes provisoires dès le mois de septembre tandis que, depuis, des textes votés ont été mis en ligne sur le site du CSP. Ces textes pouvant encore être modifiés et amendés par la Direction générale de la Scolarité, leurs versions définitives sont attendues d'ici quelques semaines.

En cours d'année, l'APAHAU a adhéré au **réseau d'associations « Antiquité-Avenir »**, liées par l'étude des mondes de l'Antiquité et organisateur chaque année des États généraux de l'Antiquité, dont le dernier en date (8-9 juin 2018, en Sorbonne) était intitulé « Pourquoi transmettre l'Antiquité à l'heure de la mondialisation ? Sciences de l'Antiquité et humanisme. » Le réseau est par ailleurs présent au Festival de l'Histoire de l'Art à Fontainebleau. Le bureau de l'APAHAU a estimé que cette adhésion était un bon signal à envoyer à nos collègues antiquisants et archéologues, confirmant la place qui est la leur dans la vie de notre association. Le logo de l'APAHAU donc figurait à la Sorbonne comme à Fontainebleau, avec celui des trente-huit autres composantes du réseau, dont nous bénéficions bien sûr de la liste de diffusion.

L'APAHAU a naturellement poursuivi ses actions de soutien à la revue *Histoire de l'art* (dont le bilan est détaillé ici bas, avec notamment le démarrage de l'entreprise de numérisation des anciens numéros de la revue dans la perspective de leur consultation sur le site de Cairn). Le Prix annuel de l'APAHAU, lié à la revue, a cependant connu une année blanche, due à une erreur de transmission qui nous a fait penser, à la veille de la date limite de candidature, à un défaut presque total de participation — alors que la situation n'avait au contraire jamais été meilleure de ce point de vue, avec une douzaine de textes soumis. L'erreur nous a conduit à ne pas décerner de prix cette année mais le sera de nouveau en 2019, afin de confirmer la dynamique que son organisation semble avoir trouvée.

Sur cette note optimiste, le Président passe la parole au Trésorier, Pierre Sérié, pour le rapport financier.

### **Rapport financier de l'association**

Pierre Sérié rappelle tout d'abord que le bilan établi au 31 décembre 2018 fait apparaître un solde positif global de 17 597,92 euros.

Compte courant : 7 863,89 euros

SICAV : 9 734,03 euros

Ce bilan positif de 17 597,92 euros est à comparer avec les 16 879,93 de fin 2017 et les 16 518,82 de fin 2016.

Le nombre de cotisations enregistrées par l'association a encore cru cette année à 66 collègues contre 60 en 2017, 58 en 2016, 54 en 2015, 43 en 2014 et enfin 39 en 2013. Cette amélioration s'explique sans doute en partie par l'opportunité de payer en ligne, comme cela est possible depuis le vote d'une résolution en ce sens à l'assemblée générale de janvier 2014 (40 % d'entre vous ayant en effet utilisé ce mode de règlement l'année dernière). Ce nombre de 66 cotisants, pour satisfaisant qu'il soit par rapport aux très maigres exercices 2013 et 2014, reste néanmoins encore en-deçà des années 2012 (77 membres) et 2011 (79 membres).

La somme des cotisations enregistrées par l'association s'élève à 2460 euros contre 2260 l'année précédente, 2180 en 2016, 2090 en 2015, 1500 euros en 2014 et 1310

euros en 2013. C'est donc toujours mieux, mais aussi toujours moins que les 2600 euros recueillis en 2012.

On procède ensuite à un vote sur le bilan financier qui est approuvé à l'unanimité

Le Président invite ensuite Dominique de Font-Réaulx, rédactrice en chef de la revue *Histoire de l'art*, à prendre la parole sur le bilan de la revue en 2018 :

### **Bilan de la revue *Histoire de l'art* :**

Pierre Sérié présente le bilan financier de la revue

L'examen des charges et des produits fait apparaître un compte de résultat déficitaire de 16 204 euros en 2018 contre un compte presque à l'équilibre en 2017 (le déficit de 738 euros était « symbolique ») et un bénéfice de 3 300 euros en 2016.

En effet, les charges se montent à 51 404 euros et les produits à 35 200 euros.

C'est donc un bilan négatif, après celui quasi à l'équilibre de 2017 et celui positif de 2016. Il s'explique par le rythme des publications et les effets de calendrier induits : 3 numéros sont parus pendant l'exercice 2018 contre 1 en 2017 et 2 en 2016. Ce troisième numéro représente 10 000 euros sur les 16 000 de déficit, à quoi s'ajoute un arriéré de 5 250 euros de Somogy contre la livraison des 150 numéros que nous lui cédon à chaque nouvelle parution, Somogy n'ayant pas régularisé ses paiements depuis le n° 78. La revue devrait donc, en 2019, retrouver son équilibre financier (équilibre certes fragile), en s'en tenant à 2 numéros par exercice l'année qui vient. Mais il nous faudra réfléchir à son organisation administrative et multiplier les actions de valorisation.

Voici les détails nécessaires pour comprendre la situation

#### 1° Produits d'exploitation

##### a) subventions

Les contributions se décomposent comme suit :

DAPA (Direction de l'Architecture et du Patrimoine) : 8.000 € (comme les années précédentes)

CNL : 5.874 € (en augmentation constante sur les 5.720 € de 2017, les 5.540 de 2016 et les 4.170 euros de 2015). Pour mémoire c'était 4000 euros en 2014 et 3000 euros en 2013 et 2012. Nous retrouvons donc peu à peu le niveau de subvention des années fastes : 6000 euros en 2011.

École du Louvre : (c'était la mauvaise nouvelle de l'année dernière) 5.000 €, comme en 2017 où la subvention avait brusquement reculé par rapport aux 7600 euros des 6 années précédentes. Ce reflux a naturellement contribué, depuis 2 ans, à fragiliser notre situation.

##### b) Ventes et abonnements (+produits exceptionnels)

Les recettes des ventes par abonnement et au numéro sont en diminution de 5,8 % : elles génèrent des recettes globales de 16 053 euros (vente au numéro et par abonnement, France et Etranger) contre 17 092 euros en 2017, mais 15 820 euros en 2016. C'est donc, sur le plus long terme, une trajectoire positive qui se dessine. Les abonnements en France ont légèrement diminué de 144 à 142, de même que ceux à l'étranger passés de 112 en 2017 à 107 en 2018, soit un total de 249 abonnés en 2018 contre 256 en 2017.

#### 2° Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation n'ont connu aucune évolution exceptionnelle, mais au vu du rythme de publications, elles ont cru à 51404 euros contre 35185 en 2017, renouant

avec le niveau d'une autre année exceptionnelle au cours de laquelle étaient aussi sortis trois numéros : 2015 avec des charges d'exploitation de 47983 euros.

Dominique de Font-Réaulx rappelle qu'après un seul numéro en 2017, cette année, sont successivement parus *L'Art et la fabrique de l'histoire* (n° 80) en janvier 2018, *Animal-Animalité* (n° 81) en mai 2018 et, tout récemment, *Asie-Occident* (n° 82, sorti en décembre dernier). De ce fait, le rattrapage engagé en 2016 sur le retard initial pris en 2012 avec le rythme de publication régulier de 2 numéros par an a été réenclenché et devrait se poursuivre cette année. Ce sera chose définitivement faite avec le numéro double "Musées".

Ce rythme soutenu est une bonne nouvelle, bien qu'il y ait eu des incidences négatives en termes financiers. Elle poursuit en soulignant que les actions entreprises sous la houlette d'Arnauld et de Pierre pour une meilleure gestion financière et administrative paieront leurs fruits. Comme rédactrice en chef, elle veille, avec les membres du Comité de rédaction, à la qualité intellectuelle de notre publication et est également très attentive à sa santé financière.

Dominique de Font-Réaulx rappelle ensuite que la Revue a été très active à la hauteur de son ambition intellectuelle et de son projet initial et souligne l'intérêt de la collégialité et de la diversité des compétences au sein du comité de rédaction dont l'ambition est de faire connaître et publier les travaux des jeunes chercheurs (étudiants en master 2, doctorants, post-doc ou jeunes conservateurs) et de publier aussi des articles de chercheurs confirmés. Elle précise également qu'il s'agit de la seule revue d'histoire de l'art à publier les travaux des jeunes chercheurs, aussi joue-t-elle un rôle essentiel au sein de notre communauté académique. Elle remercie aussi toutes et tous, membres de l'APAHAU et membres du Comité de rédaction, pour leur implication. Elle rappelle aussi l'engagement du centre allemand d'histoire de l'art qui soutient la traduction française d'un article en allemand.

Les trois numéros parus en 2018 ont bénéficié d'une présentation : *L'art et la fabrique de l'histoire* sous la direction d'Olivier Bonfait et Pierre Sérié a été présenté au Centre allemand d'Histoire de l'art, *Animal-animalité* sous la direction de Marion Duquerroy et Natacha Pernac a été présenté au Festival d'Histoire de l'art, et *Asie-occident* sous la direction de Judith Delfiner, Julie Ramos et Edith Parlier-Renault sera présenté le 30 janvier au Musée Guimet.

Dominique de Font-Réaulx évoque ensuite les pistes pour accroître la diffusion de la revue :

- constituer un dossier auprès de Persée pour mettre en ligne les numéros passés car il n'y a pas de concurrence entre version papier et version numérique. C. Bachollet et J. Hernu suivent le dossier, l'objectif étant une mise en ligne à la fin de l'année.

- prise de contact et candidature à l'open édition via Revue.org pour diffuser les numéros anciens et actuels une solution plus coûteuse qui nécessite aussi un délai de 12 à 18 mois et présente un coût, il convient d'attendre l'année prochaine pour le faire.

- 1<sup>er</sup> édition de la Newsletter adressée à tous les contacts de la revue, envois de numéros à des journalistes

En 2019, on célèbrera les trente ans de la revue fondée en 1988, un numéro spécial anniversaire est prévu et il doit paraître en mai pour être présenté au Festival d'histoire de l'art, dans le cadre d'une table ronde.

Les prochains numéros porteront sur l'idée de musée, un autre sur la Grèce antique jusqu'à nos jours et un autre sur la reproduction.

S'ensuit une discussion avec la salle sur les droits des images.

On procède ensuite au vote sur le rapport financier de la revue *Histoire de l'art* qui est approuvé à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Olivier Bonfait pour un bilan du blog et de la lettre de l'APAHAU. Il rappelle qu'il importe que les informations soient adressées à l'APAHAU et au blog.

Le volet des questions est ensuite abordé :

A la question posée par Christian Heck sur la difficulté rencontrée à la bibliothèque de l'INHA pour consulter certains ouvrages en communication différée via le CTLES et qui sont dits « incommunicables », et de savoir quelles seraient les solutions pour remédier à ce problème, Anne-Elisabeth Buxtorf, directrice de la bibliothèque et de la documentation de l'INHA répond que cette impossibilité de communication provient du nombre d'ouvrages à cataloguer (110.000 au CTLES, ce qui prendra du temps pour le catalogue). En tant qu'enseignant-chercheur, si l'on souhaite consulter un ouvrage, ce serait possible en adressant un mail directement à A. E. Buxtorf avec les références de l'ouvrage « non communicable » pour en demander la consultation, elle veillera alors à satisfaire cette demande qui ne peut hélas pour l'instant être généralisée pour l'ensemble des lecteurs mais peut être traitée au cas par cas.

Puis commence la table ronde sur les enjeux de la recherche au sein des universités et des musées, et des liens entre universités et musées, réunissant Claire Barbillon, directrice de l'Ecole du Louvre, Laurence des Cars, présidente du Musée d'Orsay et de l'Orangerie, Anne-Solène Rolland, directrice de la recherche et des collections au Musée du Louvre, et qui est animée par Dominique de Font-Réaulx, qui invite Laurence des Cars à prendre la parole.

Laurence des Cars commence par rappeler qu'au Musée d'Orsay et au Musée de l'Orangerie, des membres des équipes enseignent aussi à l'université et à l'Ecole du Louvre, et que relancer la question de la recherche dans les musées relève d'une tradition bien établie. Elle expose ensuite le projet de création d'un centre de recherche du musée d'Orsay et du Musée de l'Orangerie dont la création est liée à l'arrivée de la prestigieuse collection Hays, nécessitant l'attribution d'un bâtiment au 29 quai Voltaire et le projet est d'essayer d'obtenir aussi le 31 quai Voltaire pour abriter à l'avenir les services de la documentation et de la bibliothèque pour proposer un ensemble très riche proche du modèle de la bibliothèque du Louvre. Il s'agit de recréer une dynamique pour l'accessibilité des fonds sans séparer bibliothèque et documentation, en permettant une thématisation des recherches, par ailleurs, une réflexion est menée sur la numérisation en tenant compte des défis méthodologiques qu'elle implique. D'ici deux ans, cet espace

sera réaménagé pour devenir un lieu concentrant les ressources, fréquenté par les chercheurs travaillant sur la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'à la première école de Paris. Il s'agit d'animer des programmes de recherche en réseaux pour définir des axes de recherche en s'appuyant sur les collections. Des projets de publication numérique, de publication papier, des projets d'exposition sont envisagés, fidèles à l'esprit du Musée d'Orsay à sa création. Le dialogue avec l'université qui s'était un peu distendu doit être réamorcé et des pistes de réflexion sont à développer sur les possibilités de travailler ensemble. Le Musée d'Orsay est entré dans le labex CAP (Création, Arts et Patrimoines). Des projets sur les femmes artistes ont été privilégiés cf ; l'exposition « Berthe Morisot », sur les femmes photographes, permettant de valoriser un corpus. Les enjeux fondamentaux de la médiation sont de faire comprendre le présent par la connaissance du passé, au sein du labex, il s'agit d'une préoccupation partagée avec le monde universitaire avec lequel le musée se trouve associé.

La parole est ensuite donnée à Claire Barbillon, qui rappelle d'abord que l'École du Louvre fondée en 1882 a vu une première thèse soutenue en 1885, ce qui montre que la recherche est considérée dès son origine. Les thèses portent sur les problématiques en lien avec les collections. Depuis une vingtaine d'années, une vision professionnalisante a été privilégiée, ce qui s'est traduit par une méconnaissance de cette capacité à produire des thèses, situation dont Philippe Durey a hérité. Depuis les choses ont changé, la volonté du ministère de nommer un PU à la tête de l'école atteste d'une orientation que Claire Barbillon entend développer, celle de la recherche, tout en respectant les spécificités de l'école, à savoir une recherche de qualité sans entrer en concurrence avec les universités et l'INHA.

Comment valoriser la recherche ?

- en développant des partenariats avec les universités par des co-encadrements de thèses en France et à l'international permettant des complémentarités entre musées et universités

- par une dynamique de la recherche animée par une équipe de recherche à transformer en centre de recherches qui ouvrira en 2021 et qui sera situé au niveau de la bibliothèque de l'école, la préfiguration de ce centre est assurée par 4 HDR et un docteur.

La spécificité de l'école est qu'elle ne dispose pas d'un corps enseignant qui lui soit propre et n'a pas d'école doctorale.

Des programmes et des thématiques d'ateliers ont été définis, il s'agit de développer la recherche en partenariat avec les musées tels que le modèle de la tribuna qui interroge sur l'histoire du *display*, de l'accrochage, la question du global/local (avec colloque) en lien avec le Louvre Abu Dhabi, les collections extra-occidentales dans les musées de région (dresser un état des lieux, se rapprocher de l'INHA), présentation d'outils tels que l'application « collecta » sur le net, en lien avec le fichier Gaignières.

Des séminaires avec le centre Vivant-Denon, des journées doctorales ont été mis en place notamment sur le thème de l'appropriation, comment le modèle du Louvre a été approprié au XIXe-XXe siècle, quelles en ont été les visions, ce qui doit déboucher sur un colloque fin 2019.

Ensuite, Anne-Solène Rolland est invitée à prendre la parole. Elle commence par rappeler la spécificité de la recherche dans les musées qui se fait dans la proximité avec les collections, et les projets sont liés à cette proximité et la complémentarité avec les partenariats. La politique de recherche au Louvre ne peut se faire sans l'école du Louvre,

les universités et les labex. La recherche est ancienne dans la pratique mais elle a été récemment structurée en 2011 par Henri Loyrette par la création d'un conseil scientifique dans ses statuts et Jean-Luc Martinez s'inscrit dans cette dynamique. Le conseil comprend les membres des départements, des personnalités extérieures et définit la politique scientifique du musée, en se réunissant deux fois par an avec les directeurs de l'école du Louvre et de l'INHA.

Le Louvre participe à plusieurs labex, l'accueil des jeunes chercheurs étant important, des partenariats existent avec l'école du Louvre, l'université de Paris IV-Sorbonne devenue Sorbonne-universités, des post-doc sont accueillis, sélectionnés par les deux institutions (université et Louvre), des enseignants-chercheurs sont accueillis dans les départements.

Le cas des revues est ensuite évoqué par les différentes intervenantes selon leur institution, la revue *48/14* au musée d'Orsay dont la publication s'est arrêtée depuis 4-5 ans, le cas de la Grande Galerie au Louvre. La question d'une restitution de la recherche auprès du grand public est évoquée sous la forme d'une journée de la recherche organisée à l'auditorium du Louvre où les conservateurs présentent leurs projets de recherche au public, aux étudiants. A l'école du Louvre, il y a les *Cahiers de l'Ecole du Louvre* pour la recherche, accessibles en ligne, des soutiens à la publication de travaux de recherche existent, des colloques et journées d'études sont organisés, l'association de l'EDL donne un prix pour aider à la publication de travaux de thèse ou de mémoire de master. Le musée d'Orsay sélectionne chaque année une thèse et aide à sa publication.

Arnauld Pierre remercie les intervenantes à la table ronde et évoque une critique qui a été formulée à l'égard de l'organisation de cette table ronde, à savoir l'absence de représentant(e) des universités. Il répond en donnant la parole aux universitaires présents dans la salle afin qu'ils contribuent à la discussion.

Frédéric Desbuissons évoque alors l'exemple des partenariats à l'échelle régionale en parlant du cas d'un partenariat entre le musée de Reims et l'université permettant notamment de faire intervenir des étudiants au musée lors de la nuit des musées.

Etienne Hamon déclare avoir été sensible aux initiatives des assises mobiles de l'INHA en région qui ont été l'occasion de rencontres et d'échanges entre conservateurs de musée et universitaires.

Chang Ming Peng évoque ensuite le cas des partenariats entre musées et université à l'université de Lille où des partenariats existent pour valoriser des fonds muséaux, comme au musée de la Piscine, donnant lieu à des sujets de recherche en master qui ont pu déboucher sur une exposition avec participation de l'étudiant au catalogue (cas de Henri Delvarre). La valorisation des collections régionales par la recherche passe aussi par le soutien apporté par la région des Hauts-de-France au cofinancement de thèses permettant à des doctorants d'accomplir un travail de recherche approfondi sur les collections, que les conservateurs n'ont plus le temps d'accomplir et qui témoigne des liens étroits qui se sont tissés entre université et musées dans le domaine de la recherche.

La parole ensuite passe à Eric de Chassey qui intervient sur l'enseignement de l'histoire de l'art et la formation à l'histoire de l'art.

Arnauld Pierre demande ensuite si une journée banalisée au musée serait possible afin de permettre aux enseignants-chercheurs d'étudier les œuvres dans de meilleures conditions. Laurence des Cars répond que c'est difficile à mettre en place dans les musées en raison du planning des surveillances et des jours de fermeture.

Caroline Heck intervient ensuite et trouve aberrant que les historiens de l'art ne puissent pas entrer plus facilement dans les musées lorsqu'ils n'ont pas la carte ICOM. A.S. Rolland explique que la question de la gratuité pour l'accès aux musées et expositions est à voir avec les autorités de tutelle. Eric de Chassesey intervient en rappelant qu'il s'agit d'une demande récurrente et qu'il faudrait en renouveler la demande en mettant en avant la question de la recherche.

Ensuite, une présentation du site *Histara* pour des comptes-rendus en ligne concernant l'histoire de l'art et l'archéologie est assurée par François Queyrel, directeur d'études à l'EPHE. Il explique précisément comment pouvoir y contribuer si on le souhaite, en rappelant qu'un comité scientifique valide les comptes rendus. L'attribution du compte rendu tient compte de l'adéquation entre les compétences et la demande. Le délai est de trois mois pour la remise du compte rendu. Il y a actuellement 1448 abonnés dont 382 recenseurs.

Enfin, Pascale Dubus évoque la question de la hausse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers et fait part des prises de position des sociétés savantes et des associations qui y sont défavorables. Après discussion, il est décidé de voter une motion plus tard.

La séance est levée vers 12h30.



Arnauld Pierre  
Professeur en histoire de l'art contemporain  
Président de l'Apahau